

ANSACQ

Ne dites plus "commune du Clermontois" !

Le village d'Ansacq va quitter la communauté de communes du Clermontois au 1^{er} janvier 2022, pour rejoindre la Thelloise.



Avec le départ d'Ansacq, le Pays du Clermontois rassemble désormais 18 communes.

MAXIME PIQUET

Is sont distants d'à peine quelques kilomètres, mais leurs chemins se séparent. Cela fait maintenant plusieurs années que le village de 300 habitants cherche à quitter le giron de la communauté de communes du Pays du Clermontois, qu'il avait rejoint en 2004. En cette fin 2021, ce n'est pas encore officiel, mais c'est tout comme : Ansacq change de collectivité pour rallier la communauté de communes Thelloise, au sud-ouest du département.

Jeudi dernier, les élus des désormais 18 communes du Clermontois (37 000 habitants) ont approuvé à l'unanimité le retrait d'Ansacq. Une semaine plus tôt, ceux de la Thelloise avaient accueilli, à l'unisson là aussi, l'arrivée d'un 41^e membre (60 000 habitants). Cap sur la toute fin décembre désormais pour voir la préfecture reconnaître le transfert par arrêté. La raison du divorce ? Une incom-

patibilité de caractère... et d'humeur. « On n'avait rien à faire là, indique Christine Marienval, qui avait hérité d'une intégration décidée par son prédécesseur. D'Agnetz à Rantigny, c'est construit partout dans le Clermontois, ils réagissent en urbains. À la Thelloise, à part Chambly, c'est rural, ça nous ressemble plus. » La maire d'Ansacq, réélue en 2020, ne cache pas son soulagement. « On dit "ouf" car ça fait depuis 2015 qu'on cherche à partir mais ils avaient freiné des quatre fers », émet celle qui n'a pas toujours été sur la même longueur d'ondes que Lionel Ollivier. Le président du Pays du Clermontois prend acte du départ d'Ansacq, réaffirmant « qu'il n'y a pas d'opposition » à cette volonté.

UNE OPÉRATION « PRESQUE NEUTRE »

En toile de fond se dessinent tout de même quelques reproches entre deux parties qui avaient coupé les ponts. « On avait eu la promesse de l'assainissement qui n'est pas arrivé.

À part le ramassage des ordures, on n'a pas de services » avance Christine Marienval. « Le très haut débit à Ansacq a été financé par la communauté de communes, oppose Lionel Ollivier, qui regrette que la future ex-conseillère « ne soit pas venue à la dernière réunion, ne serait-ce que d'un point de vue symbolique, pour voter son départ. »

Celui-ci a été chiffré par l'étude d'impact à 24 000 euros au détriment du Pays du Clermontois. Une opération « presque neutre » pour les finances, comme pour les Ansacquois et Ansacquoises d'après Sandra Ryckewaert, directrice générale des services de la Thelloise, qui explique que les deux collectivités « ont quasiment les mêmes compétences ».

« Ça ne changera rien pour les habitants » appuie Christine Marienval. Le seul changement c'est pour la piscine à Fitz-James, où on payera le tarif pour les extérieurs. Pour le reste, l'élu semble nager dans le bonheur. ■